CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – PARC DE COULLONS ***

Le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète à nos conditions générales.

La réservation devient effective uniquement avec l'accord du camping, après votre acceptation des CGV et votre paiement de l'acompte.

Toute réservation est strictement personnelle. Vous ne pouvez sous louer ni céder votre réservation.

Les mineurs seront accompagnés de leurs parents ou en possession d'une autorisation parentale ou du représentant légal déchargeant le camping de toute responsabilité.

Le client est responsable de son choix de réservation de telle sorte que la responsabilité du camping ne peut être recherchée.

Les réservations sont traitées par ordre chronologique d'arrivée.

PERIODE DE VENTE

Le parc de Coullons est ouvert toute l'année. La basse saison s'étend du 1/01/2026 au 14/06/2026 et du 14/09/2026 au 31/12/2026. La haute saison s'étend du 15/06/2025 au 13/09/2026. Les tarifs et prestations peuvent changer selon les périodes.

EMPLACEMENT DE CAMPING

Le forfait de base comprend l'emplacement de camping 2 personnes + 1 installation (tente, caravane ou camping-car) + 1 voiture garée sur l'emplacement. Il comprend l'électricité (en supplément), l'accès aux sanitaires, l'accès à la piscine, animations et infrastructures. Toutes personnes supplémentaires à celles incluses dans le forfait seront facturées selon tarif en vigueur.

Nos tarifs comprennent l'accès à la piscine, aux animations et aux infrastructures selon horaires, période et conditions climatiques.

Les emplacements sont limités à 6 personnes maximum.

Horaires : arrivée de 15h à 19h / départ avant 12h en haute saison. Arrivée de 15h à 18h / départ avant 12h en basse saison

Tout changement en cours de séjour (personnes supplémentaires, etc…) doit être signalé et réglé à la réception.

LOCATION

Nos tarifs comprennent l'accès à la piscine, aux animations et aux infrastructures selon horaires, période et conditions climatiques.

La direction se réserve le droit de refuser l'accès aux groupes/familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué ou de majorer le montant du séjour.

Les draps, serviettes, produits d'entretien, papier toilette ne sont pas fournis.

Horaires : arrivée de 15h à 19h / départ avant 10h en haute saison. Arrivée de 15h à 18h / départ entre 9h et 10h en basse saison

Une caution de 300 € vous sera demandée à votre arrivée (200€ pour l'hébergement et 100€ pour le ménage)

L'hébergement devra être rendu en parfait état de propreté et l'inventaire pourra être vérifié. Tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avère nécessaire.

Il est interdit de fumer à l'intérieur des locations. Toute détection de fumée entraînera des frais de désinfection et de nettoyage d'un montant forfaitaire de 200 €.

La caution sera annulée après contrôle du locatif. La direction se réserve le droit de réclamer un dédommagement supplémentaire pour tout dégât constaté.

Le nettoyage final est assuré par le locataire. Le mobil home doit être rendu propre, mobilier en place, nettoyage de la douche et des sanitaires, sol propre, frigo vidé et propre, placard vidé, poubelles vidées et déposées dans le local poubelle sauf si l'option ménage est retenue à la réservation. Si la direction le juge nécessaire, la caution ménage sera encaissé.

Toute installation supplémentaire (par exemple tente) à côté de la location est interdite.

L'emplacement parking de la location est prévu pour 1 seul véhicule, tout autre véhicule devra stationner sur le parking extérieur

OPTIONS EVENTUELLES

Un grand nombre d'options est disponible :

-location de draps (draps remis à votre arrivée, lit non fait)

- location de serviette (une serviette par personne et un tapis de douche par hébergement)

- kit entretien (Kit comprenant éponge, 1 rouleau de papier toilette, 1 sac poubelle 30 L, une dose multi usage 20 mL et une dose produit vaisselle 20mL)

- option lit fait

- forfait ménage (l'hébergement sera nettoyé par l'équipe du camping mais devra néanmoins être rendu en ordre)

- location chaise bébé pour la durée total du séjour

- option petit déjeuner. Il sera composé d'une mini viennoiserie, d'¼ de baguette, confiture, beurre, café et jus d'orange. Petits déjeuners à réserver 24h à l'avance

TAXE DE SÉJOUR EN SUS.

Taxe de séjour : 0.40 €/ jour / personne de + de 18 ans
Taxe additionnelle s'élèvera à 10 % du montant de la taxe de séjour applicable dans votre établissement soit jour 0.04€ /personne de + de 18 ans

RESERVATION / TARIFS

Les tarifs sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles de modification. Les séjours seront facturés sur la base des tarifs en vigueur le jour de la réservation.

Les prix indiqués sont valables pour toute l'année 2026. Ils correspondent au tarif par nuit en euros et incluent la TVA.

Les numéros d'emplacement ne sont pas garantis. En cas de nécessité de planning ou en cas de force majeure, la direction se réserve le droit de changer le numéro de la location ou de l'emplacement.

CONDITION DE PAIEMENT

Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour. Un acompte de 30 % du montant total doit être réglé à la réservation. Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour ou à réception de la facture.

Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date du début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation ou à réception de la facture.

ANNULATION ET MODIFICATION

1. Modification de votre réservation

Le client peut demander la modification de son séjour (date, type) sur demande écrite (courrier ou email) dans la mesure des disponibilités/possibilités. Aucun remboursement ne sera effectué.

A défaut de modification, le client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales de réservation ou l'annuler selon les conditions d'annulation.

Toute demande d'augmentation de la durée de votre séjour sera réalisée selon les disponibilités et les tarifs en vigueur.

Toute demande de la diminution de la durée de votre séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation et d'interruption de séjour.

2. Prestation non utilise

- En l'absence d'un message de votre part indiquant le report de votre date d'arrivée, l'emplacement ou la location sera de nouveau disponible à la vente le lendemain de la date d'arrivée mentionnée sur le contrat. Vous perdrez en conséquence le bénéfice de votre réservation sans remboursement ni report.

- Tout séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement.

3. Annulation du fait du camping

- En cas d'annulation du fait du camping, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

4. Annulation totale du fait du campeur

- Jusqu'à 14 à 7 jours avant le début du séjour, l'acompte de 30 % du montant du séjour sera conservé par le camping à titre de frais d'annulation. Les sommes versées déduites du montant de l'acompte seront remboursées.

- Entre 4 et 6 jours avant le début du séjour, 50% du montant du séjour sera dû au camping.

- Entre 0 et 3 jours avant le début du séjour, 100% du montant du séjour sera dû au camping.

- Toute annulation doit être effectuée par écrit directement auprès du camping (courrier, email). Vous devez vous assurer de la bonne réception de votre courrier (une confirmation d'annulation par mail sera envoyée dans les 48h). En cas d'annulation ou d'interruption du séjour par un client ayant souscrit l'assurance annulation, les sommes versées sont couvertes par la garantie selon les conditions générales d'annulation.

5. Annulation partielle totale du fait du campeur

10% du montant total annulable sans frais. L'annulation partielle devra être notifié dans un délai d'au moins 7 jours avant la date d'arrivée de réservation. En cas de dépassement du montant autorisé d'annulation sans frais, 80% du dépassement de ce montant sera facturé.

6. Conditions de report

Aucune permission d'un report sans frais. L'équipe fera au mieux pour trouver de nouvelles dates selon nos disponibilités

ABSENCE DE DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément à l'art. L.221-28 du code de la consommation, la vente de prestation d'hébergement à une date déterminée n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

VOTRE SÉJOUR

Le vacancier doit s'assurer : le campeur est responsable de la surveillance de ces objets personnels. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie, etc.et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du vacancier

Le camping ne pourra en aucun être tenu pour responsable en cas d'accident, blessure, irrégularités, …

Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Tout manquement au règlement intérieur est passible d'expulsion, sans remboursement.

La circulation au sein du camping est autorisée et réglementée par une barrière ouverte de 8h à 22h en haute saison, et de 9h à 21h en basse saison.

PISCINE

Seuls les maillots de bain (1 pièce, bikini, slip de bain ou boxer de bain) sont autorisés.

ANIMAUX

Les animaux sont acceptés (excepté les chiens de 1er et 2e catégorie) au nombre de 1 maximum (**4 €/nuit** payable lors de la réservation). Ils doivent être tenus en laisse en permanence. Ils sont interdits dans l'espace aquatique, les aires de jeux et les bâtiments. Le carnet de vaccination doit être à jour.

IMAGE

- Vous autorisez le Parc de Coullons, ainsi que toute personne que le Parc de Coullons souhaiterait se substituer, à vous photographier, vous enregistrer ou vous filmer pendant votre séjour au camping et à exploiter
Les dites images, sons, vidéos et enregistrements sur tous supports (en particulier sur les sites ou pages Internet - dont Facebook et Instagram - sur les supports de présentation et de promotion et sur les guides de voyage ou touristiques). Cette autorisation vaut tant pour vous que pour les personnes hébergées avec vous. Elle a pour seul but d'assurer la promotion et l'animation du camping et ne pourra en aucune façon porter atteinte à votre réputation. Cette autorisation est consentie à titre gratuit, pour tous pays et pour une durée de 5 ans.

LITIGE

- Toute réclamation éventuelle concernant la non-conformité des prestations par rapport aux engagements contractuels peut être signalée par courrier ou e-mail au gestionnaire du camping.

MÉDIATION

- Dans le cadre d'un litige avec le camping, vous avez la possibilité de nous contacter de la manière suivante :

● Envoi d'un courrier par lettre recommandée avec accusé de réception au gestionnaire.

Si la réponse ne vous satisfait pas, vous avez la possibilité de saisir le CONFLUENCE Médiations, après un délai d'un mois suite à l'envoi de ces courriers/mails. Les coordonnés du médiateur sont les suivantes :

9 Rue Pierre Ceccaldi – 91410 Dourdan
www.confluence-mediations-consommation.fr [1]
Le consommateur peut saisir le médiateur par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse indiquée ci-dessus, ou en remplissant le formulaire de saisine disponible en ligne sur le site internet de CONFLUENCE Médiations.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

- Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre commande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par le Parc de Coullons comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par les services internes du camping, pour le traitement de votre commande et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients du camping en fonction de vos centres d'intérêts. Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse suivante en nous indiquant vos nom, prénom et adresse :

Parc de Coullons Rue des Brosses 45720 COULLONS N° SIRET : 103 312 898

En application de l'article L.223-2 du code de la consommation, nous vous rappelons que, si vous ne souhaitez plus faire l'objet de prospection commerciale par téléphone, vous avez la possibilité de vous inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique par le biais du site Internet bloctel.gouv.fr. Cette liste s'impose à tous les professionnels avec lesquels vous n'avez pas de relation contractuelle en cours d'exécution.